



COMMUNIQUE DE PRESSE: LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE NZENG AYONG

Libreville, le 20 juin 2016 – Dans le cadre de la coopération avec le Gabon, l'Union européenne a signé en 2011 la Convention de financement du Programme prioritaire d'Assainissement des bassins de Libreville en faveur de l'aménagement du bassin versant de Nzeng Ayong.

A l'occasion du lancement des travaux de bétonnage de ce bassin versant ce 20 juin 2016 une visite des sites en présence de quelques partenaires techniques et financiers, a été effectuée par une délégation conjointe composée de : du Ministre d'Etat en charge des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire; du Ministre de l'Urbanisme et du Logement ; du Ministre de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles, de la Forêt et de la Mer; du Ministre du Développement Durable, de la Promotion des Investissements et de la Prospective; de la Mairesse de Libreville et de la Mairesse du VIème arrondissement, et de l'Ambassadeur de l'Union européenne.

Cet appui au Programme d'Assainissement de Libreville vient matérialiser le Schéma directeur d'Assainissement de Libreville (SDAL) relevant du Plan stratégique Gabon Emergent mis en place par le gouvernement gabonais. Il contribuera à améliorer le cadre de vie quotidien des populations de Nzeng Ayong, confrontées en saisons des pluies, aux inondations et autres risques socio-économiques (noyades, maladies hydriques, paludisme, dégâts matériels, etc).

Le coût total des travaux de construction du canal à Nzeng-Ayong sur un linéaire de 2.3 km, impactant une population estimée à 83 000 en 2009 s'élève à 18 millions d'euros (18 110 347 EUR), financés à 50% par l'Union européenne et 50% par l'Etat gabonais.

Le projet s'articule autour de trois (3) volets :

- (1) La construction d'infrastructures de drainage d'eaux pluviales, des voies de service et aménagement du bassin versant ;
- (2) La mise en œuvre des mesures d'accompagnement social et d'assistance technique auprès de la Commune de Libreville;
- (3) L'élaboration d'un plan d'aménagement paysager et d'espaces de loisirs à Nzeng Ayong (espaces verts, infrastructures sportives, etc).

Il s'agit donc d'un projet intégré pilote avec la collaboration de plusieurs partenaires:

- Les travaux d'aménagement incluant les canaux et voies sont cofinancés à parité par l'Union européenne et l'Agence Nationale des Grands Travaux et d'Infrastructures (ANGTI) pour le compte du Gouvernement gabonais. Ils couvrent la construction du canal le long de la rivière Mékangoué, la voie carrossable à sens unique en pavés qui la longe, les emplacements de parking et de bacs à ordures, ainsi que l'aménagement de chemins d'accès et passerelles au-dessus du canal pour faciliter la circulation des riverains.
- La Direction générale de la Construction et de l'Équipement du Ministère des Travaux publics assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagements urbains et du dalot sous l'échangeur.
- La Mairie de Libreville assure la maîtrise d'œuvre des mesures d'accompagnement de la population locale en faveur de la gestion des déchets et l'assainissement des parcelles, dont le financement est assuré à 100% par le 10^{ème} Fonds européen de Développement (FED).
- La Direction générale de l'Urbanisme et des Aménagements fonciers du Ministère de l'Urbanisme assure la maîtrise d'œuvre du plan d'aménagement du quartier.

Les prestataires retenus sont pour les travaux (canal et voie) l'entreprise CONDURIL, pour les mesures d'accompagnement l'ONG « Toilettes du Monde », pour le plan d'aménagement le cabinet INGEROP, et pour la mission de contrôle coordonnant l'ensemble des activités pour assurer la qualité des travaux, le cabinet SEURECA chef de file du consortium ; la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Ordonnateur National du FED, le Ministère du Développement durable, de l'Économie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, appuyé par son cabinet technique qui coordonne la coopération Gabon/Union européenne, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON-FED). **FIN.**

Pour toutes informations complémentaires :

- ✓ **Henri-Claude MBINA, Ingénieur informaticien, Assistant de projets, chargé de l'Informatique et de la communication à la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds européen de développement (CAON- FED)**
Tél: (+241) 07 08 87 50 / 06 11 06 61
hcmbina@caonfedgabon.com
- ✓ **Paul ONDO MVOU, Ingénieur Assistant Technique**
Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI)
Tél: (+241) 06 00 92 50
pondo@angt.ga
- ✓ **Aminata TOURE MATA, Chargée d'information et de la communication, délégation de l'Union européenne**
Tél : (+241) 07 35 00 46
Aminata.Touré-Mata@eeas.europa.eu